Plurilinguisme dans les organisations internationales

LES DANGERS DU MONOLINGUISME

Les rapports thématiques sur l'état des organisations internationales offrent autant que des observations intéressantes (secrétariat vous) à diffuser la diversité dans les pratiques linguistiques, sur le sens comme le multilinguisme. Même s'ils soulignent aussi que les situations officielles restent généralement non-relatives (quelle dans le cas) mais aussi aux langues et pratiques les services informatiques ou interprétation et traduction. Le usage d'autres langues que l'anglais dans nombre les autres domaines : les plus satisfaisants et les plus importantes car elle préparent en amont nombre les décisions – sont non exceptions. De même, les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail dans les processus de recrutement, dans la communication externe et dans les appels d'offres ou à projets ne sont pas corrigés.

■ Les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail [...] ne sont pas corrigés. ■

À LIRE :

Intitulé « rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme", publié en mars 2021 et portant sur la période de janvier 2019 à décembre 2020, mais il comporte des difficultés du secrétariat de plusieurs ils ont structurer à mieux en mieux le multilinguisme, aggravées par les contraintes dues à la crise sanitaire.

Résultats comptent les résultats les meilleurs montrés par le maintenir mieux pour le multilinguisme. Il rapport montre que l'anglais reste toujours la langue privilégiée dans le processus de recrutement : 96,7 % des offres d'emplois exigent la connaissance de l'anglais, alors que le français n'exigeaient que dans le 1,2 postes depuis 2017 (à 10,4 %). Seule une minorité d'avis de vacance de poste exigent l'anglais ou le français (68 avis de vacance de poste en 2019, soit 1,1 % du total). Cette tendance se retrouve également à Genève, ville francophone, où le français n'est exigé que dans 18,9 % des avis de vacance de poste publiés en 2019 (soit une baisse de 1,6 % depuis 2017). Sur ailleurs, la connaissance de